



Auto Entrepreneur (Grossiste/Fournisseurs)

Par Nini1

Bonjour,
Je suis entrain de faire les démarche pour monter mon activité et passer en auto entrepreneur

Je souhaite savoir si je peut commander sur les site tels que XXXXX, YYY ou BBBB.

Je précise que sa ne sera que des commandes pour du matériel pour réaliser mes créations
Tels que du fils des perles des tube de colle. Ect

On m'a dit qu'on ne pouvez pas commander sur ce style de site pour revendre est-ce vrai ?

Merci beaucoup

Modération : anonymisation

Par Isadore

Bonjour,

Sauf conditions de vente particulières, rien n'interdit à un professionnel de s'approvisionner où il veut, que ce soit pour de l'artisanat ou pour revendre ensuite les produits acquis.

Je ne sais pas qui est "on", mais comme des millions de professionnels j'ai déjà acheté des fournitures sur ce genre de sites. Il faudrait savoir où "on" a pêché cette idée.

Par Nini1

D'accord merci beaucoup

En ce qui me concerne sa ne sera pas des articles acheter pour revendre, mais bien du matériels pour justement réalisé mes créations

Je vous remercie pour votre réponse

Par Isadore

La règle de base est que vous êtes libre de disposer de vos biens, y compris ceux que vous achetez en ligne. Ce qui est interdit est par exemple de faire de fausses déclarations pour profiter en tant que professionnel d'une offre réservée aux particuliers.

Par Nini1

Oui en soit c'est normal, après comme on ma bien expliquer, il faut avoir toutes les factures de nos achats pour la catégories achats donc j'ai prévus un classeurs pour bien tout ranger